



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

## Projet de recherche sur les recours collectifs

### Cadre de référence

22 septembre 2017

#### Aperçu

La Commission du droit de l'Ontario (CDO), avec le soutien et la collaboration de la Faculté de droit de l'Université de Windsor et de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, dirige une étude indépendante sur les recours collectifs en Ontario.

Le projet a pour but d'examiner si les recours collectifs remplissent adéquatement leur promesse sur trois fronts, soit améliorer l'accès à la justice, favoriser l'efficacité judiciaire et promouvoir la modification des comportements.

Le projet reposera sur des recherches et des consultations publiques exhaustives. Il se terminera par la publication et la diffusion d'un rapport comprenant une analyse et des propositions de réforme du droit, s'il y a lieu.

Le projet se déroulera de manière indépendante, équilibrée et axée sur la consultation et les aspects pratiques du dossier dans le but de servir l'intérêt public.

#### Équipe du projet

Le projet est dirigé par la CDO avec l'aide de deux chercheuses principales, soit :

- la professeure Jasminka Kalajdzic, de la Faculté de droit de l'Université de Windsor;
- la professeure Catherine Piché, de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

La CDO assume les fonctions de secrétariat et d'administrateur du projet, alors que Nye Thomas, le directeur exécutif de la Commission, agit en tant que directeur du projet.

#### Groupe de référence

L'équipe du projet met sur pied un Groupe de référence pour l'épauler dans son travail. Collectivement, le comité disposera d'une expertise dans les secteurs suivants : droit et exercice

du droit des recours collectifs, système judiciaire ontarien, recherche et consultations, accès à la justice et réforme du droit. Les membres nommés au groupe auront bonne réputation tant au sein de la profession juridique que dans la collectivité.

## Objectifs et hypothèses du projet

Le projet vise à examiner l'expérience des recours collectifs en Ontario et à mener une analyse indépendante, équilibrée et pratique des recours collectifs du point de vue de leurs trois objectifs : accès à la justice, économie des ressources judiciaires et dissuasion.

Reconnaissant que la portée du projet peut être très vaste et soulève de nombreux enjeux complexes et controversés, et compte tenu du temps et des ressources limités consacrés au projet, l'équipe organisera ses travaux et établira les priorités afin de mettre l'accent sur les enjeux systémiques qui ont une grande incidence sur les recours collectifs en général. On déterminera s'il est nécessaire de modifier la *Loi sur les recours collectifs* actuellement en vigueur en Ontario pour régir adéquatement les procédures relatives aux recours collectifs contemporains. On s'efforcera d'établir un ensemble de données probantes solides et indépendantes portant sur les recours collectifs en Ontario.

## Consultations et sensibilisation du public

Le projet accorde une grande priorité aux consultations auprès de membres de la profession juridique, d'organismes juridiques, de représentants gouvernementaux, d'organismes des secteurs public et privé et d'autres particuliers ou groupes intéressés par les recours collectifs. L'équipe diffusera un document de consultation pour solliciter les commentaires du public à propos des enjeux liés aux recours collectifs, en plus d'organiser des rencontres et consultations en personne avec des particuliers, organismes et parties prenantes clés. Elle diffusera également des documents importants en anglais et en français et créera une page Web aux fins de la sensibilisation, de l'information et de la consultation du public.

## Liens avec les autres travaux de recherche et initiatives en matière de recours collectifs

Un grand nombre d'organismes et de particuliers ont réalisé d'importants travaux sur les recours collectifs en Ontario et ailleurs. On n'entend pas reproduire ces initiatives dans le cadre du projet. On travaillera plutôt en collaboration avec des chercheurs, parties prenantes et autres organisations afin d'étoffer les initiatives actuelles en matière de recherche et de politiques et de veiller à ce que les ressources limitées soient utilisées le plus efficacement possible.

## Financement et soutien

Le financement pour ce projet est fourni par la CDO. Le projet est également appuyé par la Faculté de droit de l'Université de Windsor et la Faculté de droit de l'Université de Montréal. L'équipe du projet collaborera avec d'autres bailleurs de fonds si elle le juge approprié. Les fonds consacrés au projet seront administrés par la CDO.